

UB1 : Secteur de la zone UB avec accès sur la RD26 interdit

UR : Zone du domaine autoroutier UL : Zone urbaine à vocation de loisirs

UE : Zone urbaine à vocation d'activités économiques UC : Zone urbaine liée à un domaine privé

UCb : Secteur de la zone UC lié au domaine de Brannay UCs : Secteur de la zone UC lié au domaine de Savigny-sur-Clairis

UCsr : Sous-secteur lié au domaine de Savigny-sur-Clairis UCsc : Sous-secteur lié au domaine de Savigny-sur-Clairis UEP : Zone urbaine à vocation d'équipements publics

ZONES A URBANISER:

1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat 1AUL : Zone à urbaniser à vocation d'activités de loisirs

1AUE : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques 2AU : Zone de réserve foncière

ZONES NATURELLES: N : Zone naturelle

> Nℓ: Secteur de la zone N à vocation de loisirs Nj : Secteur de la zone N à vocation de jardins

Ne : Secteur de la zone N occupé par un centre équestre Nh : Secteur de la zone N à vocation d'hébergement de loisirs

ZONES AGRICOLES: A : Zone agricole

Ap: Secteur de la zone A à vocation paysagère

Risques naturels

Zone soumise au risque d'inondation (source : commune)

->- Ruissellement (sources : commune, DDT) ▲ Cavités (source : BRGM, IGN)

Zones et milieux humides

—— Cours d'eau (sources : DTT 89, commune)

Zones humides (source : commune, DREAL, EPAGE/ENS, CEN, CBNBP, Betz, Cléry, Ouanne, AESN, IAD, FRAPVAL, Pays Gâtinais, SAGE)

Eléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Bois à préserver

— Haies à préserver ou à créer

Mare à préserver (sources : commune, RMB, CENB)

Surface en eau à préserver

Eléments remarquables du patrimoine protégés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Eléments remarquables ponctuels Eléments remarquables surfaciques

——— Alignement de façades

∢ Cône de vue **Autres**

Changement de destination autorisé au titre de l'article L.151.11 du Code de l'urbanisme •••• Cheminement doux à créer

•••• Cheminement doux existant

Emplacements réservés

Bénéficiaire Destination Commune de DOMATS accès Cimetière Commune de DOMATS Commune de DOMATS | Elargissement de voirie | 44-4 Commune de DOMATS Parking Cimetière 44-5 Commune de DOMATS Elargissement de voirie 532













